

Autonomie en protéines

Suivi d'une exploitation qui vise à améliorer son autonomie en protéines par Yann Evenat, technicien culture au GAB29.

Test culturaux sur une parcelle à Guipavas.



• GAB 29 •



Contexte et itinéraires de la parcelle

Type de sol : limoneux/sableux, structure assez compacte (tassée avec le colza pâturé, pas de traces d'hydromorphies)

Rotation : 2012 : maïs / 2013 : orge / Hiver 2013 : colza pâturée

Itinéraire technique :

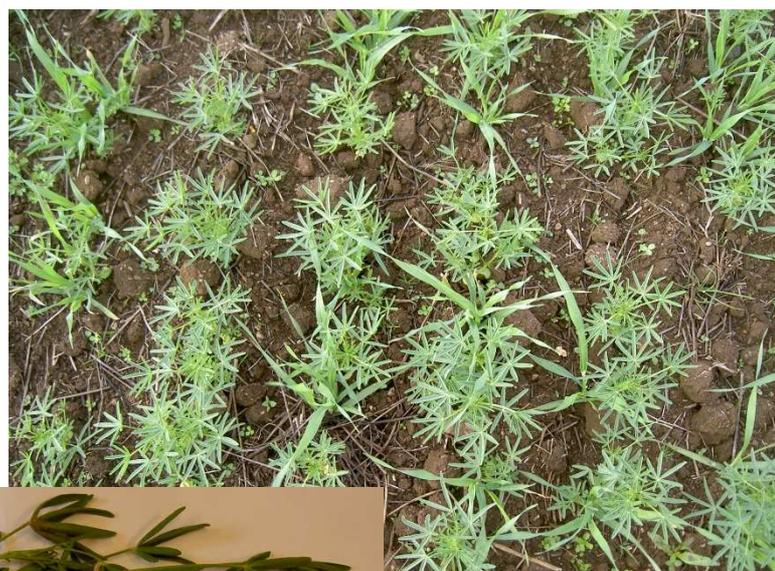
Labour, reprise et semis

Semis : le 30 avril, germé en 48 H, 40 kg d'orge et 130 kg de lupin bleu, variété

19/05 : lupin stade 2^e paire de feuille vraie, orge 3^e feuille apparaît, parcelle propre

6/06 : parcelle assez propre, à part quelques chénopodes, lupin 5 hauteurs de fleurs, orge tallée

Photos au 6/06 :



22/07 : lupin un peu plus mûr qu'un petit pois, orge au stade pâteux ; 4 hauteurs de gousses avec le lupin

Photos au 22/07 :



Valeur mélange orge/lupin et lupin pur de l'essai (le mélange se compose de 55 % de lupin et 45 % d'orge)

Echantillon : 2014_4.5653.2	Identification : Orge/lupin <i>Identification</i>
Produit analysé : CEREALES <i>Analysed product</i>	
Date de réception : 03/10/2014 <i>Received date</i>	Quantité reçue : 602 g <i>Received qty</i>
	Date de début d'analyse : 03/10/2014 <i>Beginning of analysis</i>

	Résultats <i>Result</i>	Unité <i>Unit</i>	Méthode d'analyse <i>Analysis method</i>
Humidité à 103 ° C	17.58	g/100g	NF ISO 6496
Cellulose	10.30	g/100g	M.I. Fibersac
Cendres brutes	2.39	g/100g	NF V 18-101
Protéines brutes "N*6,25"	22.35	g/100g	ISO 5983-1
Matières grasses "A"	3.18	g/100g	NF ISO 6492
Lignine rapide	< 1.5	g/100g	S.T. NF EN ISO 13906
Protéines solubles "tampon ph 6,9"	15.54	g/100g	M.I. Kjeldahl
Matière organique	80.03	g/100g	Calcul
Unité fourragère "lait"	0.95	UF/Kg	Calcul
Unité fourragère "viande"	0.94	UF/Kg	Calcul
Protéines digestibles "PDIN"	136.2	g/Kg	Calcul
Protéines digestibles "PDIE"	87.1	g/Kg	Calcul

M.I. : Méthode interne

Echantillon : 2014_4.5653.1**Identification :** Lupin
*Identification***Produit analysé :** CEREALES
*Analyzed product***Date de réception :** 03/10/2014
*Received date***Quantité reçue :** 448 g
*Received qty***Date de début d'analyse :** 03/10/2014
Beginning of analysis

	Résultats <i>Result</i>	Unité <i>Unit</i>	Méthode d'analyse <i>Analysis method</i>
Humidité à 103 ° C	14.97	g/100g	NF ISO 6496
Cellulose	14.00	g/100g	M.I. Fibersac
Cendres brutes	2.78	g/100g	NF V 18-101
Protéines brutes "N*6,25"	29.04	g/100g	ISO 5983-1
Matières grasses "A"	4.38	g/100g	NF ISO 6492
Lignine rapide	< 1.5	g/100g	S.T. NF EN ISO 13906
Protéines solubles "tampon ph 6,9"	22.75	g/100g	M.I. Kjeldahl
Matière organique	82.25	g/100g	Calcul
Unité fourragère "lait"	0.98	UF/Kg	Calcul
Unité fourragère "viande"	0.95	UF/Kg	Calcul
Protéines digestibles "PDIN"	171.6	g/Kg	Calcul
Protéines digestibles "PDIE"	85.5	g/Kg	Calcul

La suite pour l'exploitant...

Avec un rendement de 25 quintaux sur 50 ares (soit 50 quintaux/ha), et aucun traitement phytosanitaire, le résultat satisfait l'agriculteur. Sachant que la culture n'est restée en terre que 3 mois et demi.

Même si le mélange ne contient « que » 55 % de lupin, la valeur est correcte (136 g PDIN et 87 g PDIE).

Rappel : Tourteau de soja 48 : 331 g PDIN et 229 g PDIE

En tant que concentré de production, le mélange orge/lupin permettra de produire 1,8 kg de lait par kg de mélange ; soit à peu près autant qu'une VL 18 (en tenant compte du taux de substitution).

En triant le lupin, on peut équilibrer 1 kg de maïs avec 350 g de lupin (à comparer aux 175 g de soja nécessaire pour équilibrer 1 kg de maïs). Le lupin pourra donc être utilisé en partie pour équilibrer la ration (on pourra distribuer 2 kg de lupin graine pour équilibrer les 6 premiers kg de maïs de la ration et compléter avec un autre correcteur azoté).

Le coût de production a été estimé à 224 € (mécanisation) + 250 € (semences bio) + MO (15 € X5) = 549 €/ha. Ce qui nous fait, compte tenu du rendement un concentré de production à 100 €/ha (hors foncier et hors primes). A comparer au coût d'une VL 18 (en se basant sur un blé à 180 € et un soja à 400 €) qui est de 220/230 €/T.

Le mélange est donc intéressant économiquement et aussi pour assurer une meilleure autonomie sur la ferme.

Il reste à valoriser ce mélange pour les jeunes génisses l'hiver (en n'oubliant pas que théoriquement les génisses de moins de un an ne doivent pas recevoir de concentrés...) et voir si une parcelle peut être ressemée en 2015.



Il existe des aides PAC pour les parcelles de protéagineux.

Dans la nouvelle programmation, on peut espérer une aide entre 100 à 200€/ ha.

Une remarque : les parcelles en mélange avec + de 50 % de protéagineux seront-elles acceptées (négociations actuellement plutôt favorable) ?